

lège des Finances (M. Abbott) ont semé la confusion parmi les hommes d'affaires à l'égard du programme à longue portée. Ils ont modifié plusieurs fois depuis quelques semaines, et même aujourd'hui, des plans qu'ils ont tracés à la hâte. Le Gouvernement a d'abord exprimé son intention de favoriser l'expansion industrielle au pays afin que le Canada puisse se suffire. En même temps, il a affirmé que les choses redeviendraient normales dans six mois et que nous ne serions plus gênés par les restrictions.

L'hon. M. ABBOTT: Qui a dit cela?

M. BRACKEN: Le Gouvernement devrait nous donner des éclaircissements sur cette question. Mon honorable ami n'a-t-il pas dit qu'il supprimerait sous peu les restrictions spéciales?

L'hon. M. ABBOTT: J'ai demandé qui avait affirmé cela.

M. MACDONNELL: Le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements.

M. BRACKEN: Si les honorables vis-à-vis étaient tous d'accord, nous comprendrions de quoi il s'agit, mais comme ils se contredisent, nous ne savons qui croire. Le Gouvernement devrait s'exprimer nettement sur de telles questions. Si nous désirons favoriser l'établissement de nouvelles industries et de nouvelles entreprises au pays, il faut leur faire connaître le programme du Gouvernement. Les industries, contrairement au Gouvernement, dressent des projets de longue portée. Au lieu de tellement compter sur les Etats-Unis comme source d'approvisionnement, nous devons nous habituer à fabriquer et à transformer nous-mêmes les produits nécessaires tout en encourageant par tous les moyens imaginables l'importation de denrées britanniques au pays.

Le programme d'urgence pêche surtout par les restrictions qu'il applique sans distinction à la Grande-Bretagne, à l'Australie et aux Etats-Unis. Nous devons mettre en valeur nos ressources inexploitées, bien accueillir les entreprises et les capitaux d'origine canadienne et étrangère et rassurer les intéressés que la menace d'expropriation inquiète. Il faut également accroître le commerce avec l'Empire et reprendre l'échange de marchandises avec les pays qui, dans le passé, comptaient parmi nos clients. L'univers a besoin des ressources inexploitées que nous possédons en abondance. C'est par des programmes de production et d'expansion que nous réussirons à équilibrer nos comptes avec les autres

pays. En refusant de favoriser l'essor de l'industrie, nous provoquons la disette, la déflation et la crise économique.

Permettez-moi de commenter brièvement les questions qui se posent à l'esprit de tous les Canadiens. Un mot seulement à l'égard de chacune.

Pour ce qui est du coût de la vie, l'attitude du Gouvernement a causé une rareté de denrées en regard de la puissance d'achat. Il en est résulté trop de crédit et de monnaie pour les denrées disponibles. Dans ces conditions il ne peut se produire qu'une hausse des prix, et rien d'autre.

Quant à l'agitation parmi les ouvriers, elle ne fait qu'empirer.

L'hon. M. MITCHELL: Puis-je poser une question à l'honorable député? Au début de son discours...

M. BRACKEN: Si le ministre a une question à poser, qu'il la pose. Il ne doit pas prononcer de discours.

L'hon. M. MITCHELL: Je ne me lancerai pas dans un discours. Au début de son discours l'honorable député a dit...

Des VOIX: Aux voix!

L'hon. M. MITCHELL: Voici ce dont il s'agit. Au début de son discours, l'honorable député a affirmé qu'il y avait dix fois plus d'agitation parmi les ouvriers que l'an dernier. En fait, il y en a moins.

M. BRACKEN: Je ne tolère pas que le ministre me prête des paroles que je n'ai point prononcées. Je n'ai rien dit de tel.

L'hon. M. MITCHELL: Voici la question que je voudrais poser à l'honorable député.

Des VOIX: Reprenez votre siège.

L'hon. M. MITCHELL: Combien y a-t-il de grévistes qui relèvent du gouvernement fédéral et combien y en a-t-il qui relèvent des gouvernements provinciaux.

M. BRACKEN: J'ai dit il y a quelques instants que le temps perdu, à la suite de grèves, était dix fois plus considérable qu'avant la guerre. C'est ce que j'ai déclaré, et c'est la vérité. Ce malaise portera les gens à salaire fixe, en face de la hausse du coût de la vie, à recourir à cette arme pour obtenir un meilleur traitement. J'affirme donc que ce programme du Gouvernement ne peut que faire monter les prix et accroître ainsi le malaise.

L'hon. M. MITCHELL: Mon honorable ami me permet-il de lui dire...

Des VOIX: Asseyez-vous.

M. l'ORATEUR: Le ministre ne peut interrompre l'honorable député sans sa permission.